

Lettre de Geoffroy Chodron de Courcel sur la problématique des inspections des armes nucléaires françaises par l'ACA (Londres, 11 octobre 1963)

Légende: Dans un télégramme du 11 octobre 1963, Geoffroy Chodron de Courcel, ambassadeur de France à Londres, revient sur un article du quotidien britannique Times commentant les récentes déclarations du gouvernement français sur l'état d'avancement de sa force nucléaire. Le Times rappelle les dispositions du traité de Bruxelles, et notamment l'obligation pour la France de se soumettre aux inspections de l'Agence pour le contrôle des armements (ACA). Il évoque même la possibilité que la République fédérale allemande invoque la soustraction de la France aux contrôles de ses armes nucléaires pour exiger de ne plus remplir ses obligations au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Source: Ambassade de France en Grande-Bretagne. Télégramme au départ: Londres, le 11 octobre 1963, No 4208/10. 2 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. 1960-1970. Numéro 24. Cote EU.40.6.1.E. Armes atomiques. 1960-1970.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_geoffroy_chodron_de_courcel_sur_la_problemati que_des_inspections_des_armes_nucleaires_francaises_par_l_aca_londres_11_octobre_1963-fr-146eb645-5e24-4a30-b617-f450c2dc8e71.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_geoffroy_chodron_de_courcel_sur_la_problemati_que_des_inspections_des_armes_nucleaires_francaises_par_l_aca_londres_11_octobre_1963-fr-146eb645-5e24-4a30-b617-f450c2dc8e71.html)



Date de dernière mise à jour: 25/10/2016

AMBASSADE DE FRANCE
EN GRANDE BRETAGNE

24 40 6 1 E
24 36 6 4
TÉLÉGRAMME AU DÉPART

CHIFFREMENT

GLR/EC

LONDRES LE 11 OCTOBRE 1963. 20³⁰

NO 4208/10.

*Contrôle par
3660*

LE CORRESPONDANT DIPLOMATIQUE DU TIMES, EVOQUANT LES RECENTES DECLARATIONS DE M. PEYREFITTE SUR L'ARMEMENT NUCLEAIRE DE LA FRANCE CONSACRE CE MATIN UNE DEPECHE AUX DIFFICULTES QUI POURRAIENT NAITRE DE CE FAIT AU SEIN DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE.

SOUS LE TITRE " L'UEO FACE A UNE CRISE A PROPOS DES ARMES NUCLEAIRES FRANCAISES ", LE TIMES RAPPELLE LES STIPULATIONS DU TRAITE DE BRUXELLES, ET NOTAMMENT L'OBLIGATION POUR LA FRANCE DE SE SOUMETTRE AUX INSPECTIONS DE L'AGENCE DE CONTROLE DES ARMEMENTS, LORSQU'ELLE ATTEINDRAIT LE STADE DE LA PRODUCTION DES ARMES ATOMIQUES. " JUSQU'ICI LA FRANCE S'EST TOUJOURS DEROBEE A CES INSPECTIONS, MAIS LES RECENTES DECLARATIONS DES MINISTRES FRANCAIS SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA FORCE NUCLEAIRE PLACENT LES AUTRES MEMBRES DE L'UEO EN FACE D'UN DILEMME AUQUEL ILS VOUDRAIENT BIEN ECHAPPER.

" CES DECLARATIONS PROUVENT QUE LA FRANCE EST EN RUPTURE OUVERTE AVEC LE TRAITE DE BRUXELLES. L'ARGUMENT FRANCAIS SELON LEQUEL CERTAINES CLAUSES DU TRAITE NE REPONDENT PLUS A LA SITUATION PRESENTE PEUT AUSSI BIEN ETRE INVOQUEE PAR LA REPUBLIQUE FEDERALE, QUI S'EST CONFORMEE SCRUPULEUSEMENT JUSQU'A MAINTENANT A SES

PAGE DEUX -

OBLIGATIONS, MAIS QUI POURRAIT BIEN FAIRE REMARQUER QUE SI LA FRANCE SE JOUE DU TRAITE ELLE LE PEUT ELLE AUSSI**.

IL EST BIEN CERTAIN, ESTIME LE CHRONIQUEUR, QUE LES ARGUMENTS NE MANQUENT PAS POUR UNE REVISION DU TRAITE, AU MOINS DES CLAUSES PORTANT SUR LE NIVEAU DES FORCES, ** MAIS C'EST UN CHARDON QUE PERSONNE NE CHERCHE A SAISIR **. AUSSI TOUT SEMBLE INDiquer POURSUIT-IL QUE LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES EVITERA SOIGNEUSEMENT DE LAIS-
SE DEVELOPPER UNE CONTROVERSE A CE SUJET.

LE TIMES CONCLUT EN ENUMERANT DE FACON PRECISE LES SUJETS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL, CE QUI TEND A CONFIRMER L'IMPRESSION QUE L'AUTEUR DE L'ARTICLE A BENEFICIE D'INDISCRETIONS VOLONTAIRES.

J'AJOUTE QUE LE CORRESPONDANT DIPLOMATIQUE DU DAILY TELEGRAPH A DU PARTICIPER AU MEME ** BRIEFING **. A LA DIFFERENCE DE SON COLLEGE DU TIMES IL A PRIS SOIN D'EMOUSSER, DANS SA DEPECHE, LA POINTE ANTI-FRANCAISE./.

COURCEL